



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
Direction régionale des affaires culturelles
Conservation régionale des monuments historiques

Chapelle de la Trinité

Adresse : 56400 Plumergat

Époque : 1485 – 1640 - 20^e siècle

Catégorie architecturale : architecture religieuse

Inscription au titre des monuments historiques

Arrêté du 31 juillet 2015 : chapelle de la Trinité en totalité (cad. AH 162).

La chapelle de la Trinité jouxte la chapelle Saint-Servais et est séparée de l'enclos de l'église Saint-Thuriau par la simple largeur d'une route. L'espace entre les chapelles Saint-Servais et de la Trinité était fermé sur le cadastre de 1832. La chapelle de la Trinité est un exemple d'édifice de style flamboyant en appareil de granit orné. Une inscription gothique sur la façade occidentale porte l'acte de naissance de la chapelle: "L AN MIL IIIC IIIIXX et V (1485) EN LA FIN DE APVRIL FUT LA PREMIERE PIERRE ASSISE AU PORTAL DE CESTE ESGLISSE. P. KOALLAN PROCUREUR". La façade occidentale présente deux contreforts d'angle. Les rampants du toit, les contreforts et la corniche en larmier sont décorés de motifs. L'ensemble des larmiers des façades sud et nord sont ornés de figures en relief d'animaux. Le chevet est aiguisé de trois pignons aux rampants garnis de crosses végétales et sommés de gros fleurons. La chapelle de la Trinité présente un plan rectangulaire à vaisseau unique. Un enfeu marqué de dix étoiles ou dix molettes prend place contre le mur nord. La sablière nord porte le nom de O. Stephan alors procureur de la chapelle. La balustrade du chœur est signée « Louis Hémon. 1640 ». La qualité des sculptures ornementales des façades et des proportions harmonieuses de cette construction justifie une inscription au titre des monuments historiques de la chapelle en totalité.

